



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 JUILLET 2015

DELIBERATION N°1

**Nombre de
membres en
exercice : 29**
Présents : 22
Votants : 28
Pour : 22
Contre : /
Abstentions : 6
(PC/PS)

L'an deux mil quinze, le vingt-un juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 15 juillet 2015

Membres présents : F.GONZALEZ, M.EVENE, G. LASSABE, P.ACEDO, C.ORDONNES, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ ROQUES, JM BAGNERES-PEDEBOSCOQ, G. ELGART, J. DOS- SANTOS, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. DAVID, C.MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON

Membres excusés : MA. THEBAUD (pouvoir à C.ORDONNES), L. DARRIBEROUGE (pouvoir à F.GONZALEZ), A. LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSCOQ), G. MOSCHETTI (pouvoir à M.EVENE), S.PUYO (pouvoir à J.DOS SANTOS), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP CRESPO),

Secrétaire de séance : G.ELGART

Monsieur Francis GONZALEZ, Maire expose à l'assemblée que par arrêté municipal en date du 1^{er} juillet 2015, il a retiré à Monsieur Ulysse André DEL PRADO sa délégation de fonctions à la jeunesse, aux sports et à la vie associative.

Conformément à l'Article L.2122-18 - 3^{ème} alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), lorsque le Maire a retiré une délégation donnée à un Adjoint, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions.

Afin d'assurer le meilleur fonctionnement de la Commune, il est proposé au Conseil Municipal de ne pas maintenir Monsieur Ulysse André DEL PRADO dans ses fonctions d'Adjoint.

Il est précisé que Monsieur Ulysse André DEL PRADO demeure membre du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

Objet :
**Retrait de la
délégation à Mr
Ulysse André
DEL PRADO-
Perte de la
qualité
d'Adjoint**

***Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le***

- approuve la perte de sa qualité d'Adjoint.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 22 juillet 2015
Le Maire,
Francis GONZALEZ

